

# L'appel aux urnes de l'Asava

La Marseillaise 31/12/2016

## Élections TPE

L'association qui apporte son concours aux salariés victimes de l'amiante invite ses adhérents à sensibiliser sur l'importance du scrutin qui a débuté vendredi.

Elle incite aussi à choisir le bon bulletin, celui de l'organisation qui « n'a pas failli à ses responsabilités ».

## VAR

L'Association des salariés de l'Arsenal victimes de l'amiante (Asava) ne mène pas une activité hors sol. C'est même tout l'inverse.

Depuis sa création, ses diverses actions sont en effet bien ancrées dans les réalités du monde du travail. « Par son histoire, elle a toujours tissé des liens

avec le mouvement social. Pas étonnant dans la mesure où elle est le fruit de la volonté de quelques militants du syndicat CGT de l'Arsenal de Toulon qui ont voulu doter les salariés du ministère de la Défense - civils ou militaires -, victimes de l'amiante, d'une association capable d'être à leurs côtés dans les épreuves que leur maladie professionnelle leur inflige », rappellent les membres du conseil d'administration.

## Un scrutin aux enjeux multiples

Aussi semble-t-il évident à ces derniers d'inviter les adhérents de l'Asava - et plus largement l'ensemble des salariés concernés - à prendre toute leur part dans les élections professionnelles au sein des Très petites entreprises (TPE) qui se déroulent actuellement. Débutées vendredi, elles s'achèveront le 13 janvier prochain.

Tout en déplorant l'absence ou la faible communication réservée à ce scrutin « qui touche au cœur de la vie, l'entreprise », l'associa-

tion en souligne les multiples enjeux : la désignation des représentants dans les instances paritaires, ainsi que les juges salariés des conseils de Prud'hommes. Sans oublier « la représentation des organisations syndicales, leur donnant le droit de négocier, de signer des accords et les conventions collectives, un droit à s'opposer à un accord régressif ».

Pour ce qui est d'une éventuelle consigne de vote, le message est limpide : les travailleurs « ont intérêt à élire des représentants dont le syndicat n'a pas failli à ses responsabilités de défense des salariés durant toutes ces dernières années quand d'autres, au nom du "réalisme social", se sont couchés à maintes reprises quand il fallait rassembler et unir pour lutter et résister ».

L'association incite en outre ses membres à « faire partager (leur) propre expérience » : « Qui est à vos côtés pour vous conseiller, vous aider dans la constitution de vos dossiers, en dehors de tout intérêt personnel, sinon des



L'Asava mène des actions ancrées dans les réalités du monde du travail.

PHOTO ARCHIVES LA

*militants associatifs, engagés par ailleurs dans le mouvement social et encartés pour la plupart d'entre eux à la première organisation syndicale française ? »*

A toutes fins utiles, elle rappelle enfin le processus de vote. Les salariés des TPE sont suppo-

sés avoir reçu par courrier tout le matériel nécessaire. Si tel n'était pas le cas, ils ont la possibilité de se rendre sur le site [election-tp.election-travail.gouv.fr](http://election-tp.election-travail.gouv.fr) afin de le réclamer.

Ne reste plus qu'à glisser un bulletin dans l'urne.

A.M.